

Image not found or type unknown



la banque a t'elle le droit de fermer un compte sans me prevenir?

Par **coucoulol**, le **11/10/2011** à **11:57**

bonjour, voila il y a un peu plus de 4mois j'ai eu mon carré bleu de fermer (bloqué jusqu'en 2012) pour cause d'ADT du a une infraction routiere. la banque a t'elle le droit de fermer le compte sans mon autorisation? et sans, prealablement m'avoir prevenu des souci sur mon compte?et suite a des recherche sur le net, il me semble que le tresors public en abuse ouvertement et qu'il y a eu un arret (1670FD) par la cour de cassation!
je vous remerci de votre aide dans l'attente d'une reponse
cordialement.